



Discours

Paris, le 7 juillet 2018
Seul le prononcé fait foi

La ministre de la Culture,

Discours de Françoise Nyssen, ministre de la Culture, prononcé devant le Haut Conseil de l'Éducation Artistique et Culturelle à Avignon, le samedi 7 juillet 2018

Bonjour à tous,

Je suis très heureuse de vous retrouver aujourd'hui. Il y a un peu moins d'un an, c'est au ministère, rue de Valois, que nous étions réunis en présence de mon collègue de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer.

La réinstallation solennelle de votre Haut Conseil était un moment important : c'était l'une des premières concrétisations de nos ambitions communes pour l'EAC, quelques semaines seulement après notre arrivée au Gouvernement.

Je veux remercier la maison Jean Vilar qui nous accueille ce matin.

Jean Vilar... quels meilleurs hospices pour parler d'éducation artistique et de droits culturels : il fallait être « disruptif » à l'époque pour affirmer que le théâtre était aussi important que l'eau, le gaz et l'électricité. Aujourd'hui, avec vous réunis, nous savons combien la culture est un service public fondamental et fondateur. L'enjeu est que tous, à commencer par tous les enfants, y ait accès.

Je voudrais dire un mot des derniers mois, car ils ont été marqués par de nombreuses avancées, et un mot de nos perspectives pour la suite ...

Un mot de l'année écoulée, d'abord

Votre Haut Conseil a franchi des étapes importantes ces derniers mois :

Une nouvelle lettre de mission a été remise à Emmanuel Ethis pour cinq ans : je veux une nouvelle fois le remercier pour son engagement constant, déterminé et passionné ;

Votre Haut Conseil est désormais appuyé par un secrétariat général et une chargée de mission, en renfort de l'équipe qui travaille aux côtés d'Emmanuel depuis quelques années et que je veux remercier.

Vous allez bénéficier très prochainement de deux bureaux mis à disposition par l'Institut national d'histoire de l'art, et je tiens à remercier Éric De Chasse. C'est là que se tiendra notre prochaine réunion à la rentrée.

Et puis nous avons souhaité, avec Emmanuel, avoir désormais un calendrier annuel avec des réunions plus régulières : nous programmerons donc quatre séances plénières par an désormais.

Voilà pour les étapes « organisationnelles » importantes.

Le Haut Conseil a évidemment avancé sur le travail de fond, par ailleurs, ces douze derniers mois.

Des conventions régionales opérationnelles pour la généralisation de l'EAC ont commencé à être mises en œuvre : c'est une grande satisfaction, il faut continuer – j'y reviendrai.

Je voudrais dire aussi un mot des étapes que nous avons franchies, au ministère, depuis juillet dernier.

Le Haut Conseil est directement associé au travail que nous menons, par l'intermédiaire notamment d'Emmanuel qui assiste aux réunions régulières que nous tenons avec l'Education nationale. Il peut témoigner des liens inédits qui se sont développés entre nos deux ministères.

Nous avons posé avec Jean-Michel Blanquer un objectif que nous avons appelé « 100% EAC ». Je voudrais vous en dire un mot.

« 100% », ça fixe un cap mathématique clair ; ça fixe surtout l'ambition de prendre en compte chaque enfant, quelle que soit son origine sociale ou géographique. Et cela c'est nouveau. La culture ne vient pas « compenser un manque » ou apporter « un supplément d'âme », elle est constitutive de chacun et structurante pour notre société : cela nous oblige.

« 100% », cela signifie aussi ne plus raisonner en « silo » ou en « catégorie de population », mais bien penser un projet de société dans lequel chacun a sa place, ensemble.

« 100% », c'est donc l'ambition que les 13 millions de jeunes que compte notre pays sortent de l'école en ayant connu une expérience sensible structurante dans le champ des arts et de la culture, « pour que les générations à venir conservent l'ivresse du possible » - pour reprendre les mots d'Olivier Py.

Par « structurante », nous entendons plusieurs choses :

Que le projet soit au long cours : une sortie au musée ou au spectacle sont des initiatives indispensables, mais elles ne suffisent pas ;

Il faut ensuite que chaque enfant connaisse au cours de son parcours une rencontre avec un artiste : un cours, un échange, un atelier de pratique artistique.

Il faut enfin qu'il ait l'expérience de sa propre sensibilité à travers la pratique artistique.

Pour signer des avancées concrètes, nous avons choisi de concentrer nos efforts sur un premier chantier, qui recoupe ces différents objectifs : la généralisation de la pratique artistique, en commençant par la musique.

Nous avons déjà porté plusieurs actions depuis juillet dernier :

Il y a d'abord eu la toute première « Rentrée en musique » dans les écoles, qui a déclenché un vrai enthousiasme, j'avais visité plusieurs établissements et je peux en témoigner ; l'initiative sera donc reconduite en septembre et nous attendons une mobilisation encore plus importante ;

Nous avons ensuite lancé un plan pour l'accès de tous les enfants à l'apprentissage et à la pratique du chant choral :

Nous soutenons le développement d'une chorale par établissement scolaire à horizon 2019, contre une pour quatre aujourd'hui, avec une étape intermédiaire d'une sur deux à la rentrée ;

Et nous lancerons dès la rentrée un enseignement facultatif dédié : une « option chorale » de 2 heures sera proposée dans les 7 000 collèges ;

Enfin, pour clôturer l'année aussi bien qu'elle avait commencé, nous avons lancé avec Jean-Michel BLANQUER la toute première « Fête de la musique à l'école », le 21 juin, avec une mobilisation spécifique des DRAC et des recteurs sur tout le territoire : à nouveau, ce fut une vraie réussite, avec des projets dans la France entière.

Voilà pour les premières actions communes avec l'Education nationale.

Il y en aura d'autres, notamment sur la lecture et l'éducation à l'image.

De mon côté, j'ai également pris plusieurs mesures :

Pour compléter le « plan choral », j'ai lancé un plan pour le développement de la pratique instrumentale. J'ai annoncé le renforcement, parfois le doublement, des subventions de toute une série d'opérateurs et d'associations qui portent déjà des projets pour leur permettre d'accélérer leur déploiement et former des milliers d'enfants supplémentaires – Orchestre à l'école, Démos, les Concerts de poche, l'Opéra comique (dont nous avons vu une partie des enfants hier soir dans ce très beau Thyeste), les Centres de musique ruraux ...

J'ai pris des dispositions par ailleurs en matière d'éducation à l'information et aux médias, qui est aujourd'hui au cœur de l'éducation culturelle de nos enfants : j'ai doublé le budget du ministère dans ce domaine dès cette année et accompagné ainsi le développement d'associations de professionnels notamment qui œuvrent dans ce domaine ;

Nous sommes par ailleurs en train de construire le Pass Culture : il sera expérimenté à la rentrée dans cinq départements.

Je lui ai assigné deux priorités : qu'il favorise les sorties et la pratique artistique, et non le seul achat de biens culturels ; et qu'il favorise la diversité et la diversification des usages. Nous allons donc prévoir les mécanismes pour que ces offres soient proposées en premier aux jeunes, et qu'il y ait une part minimale des 500€ qui leur soit réservée.

Toutes ces politiques reposent sur un principe : le partenariat.

C'est le sens même de ce HCEAC : associer les institutions, les professionnels, la société civile ; réunir la sphère culturelle et la sphère éducative ; les acteurs nationaux et les acteurs locaux ...

Nous n'avons pas cessé de développer ces partenariats depuis un an. Avec l'Education nationale vous l'avez compris, mais également par exemple avec le renforcement de la politique en direction de la petite enfance conduite avec le ministère chargé de la famille, ou la journée Culture et ruralité, le 29 juin 2018 organisée avec le Commissariat général à l'égalité des territoires, pour ne citer que ceux-là.

Je l'ai dit : notre enjeu est un enjeu de société : donner corps à l'article 27 de la Déclaration universelle des droits de l'homme rappelant le droit de prendre part à la vie culturelle. Je veux que soient toujours liées la vision et sa mise en œuvre concrète. La vision est sous tendue par cette idée chère à Hugo que « tout enfant qu'on enseigne est un homme qu'on gagne » et qu'une société qui veut pour ses enfants curiosité, émerveillement, rencontre de l'autrui est une société qui regarde l'avenir avec confiance. Le concret, c'est ce que nous devons faire ensemble.

Un mot de nos perspectives, à présent :

Cette séance de travail ce matin va nous permettre de décider ensemble des thématiques prioritaires à traiter.

Des groupes de travail vont être mis en place.

Ils doivent aboutir à des préconisations concrètes sur les outils et les solutions à privilégier pour la généralisation de l'éducation artistique et culturelle.

Beaucoup sont déjà à l'œuvre sur les territoires.

Il s'agira de les repérer et de les analyser pour en permettre la généralisation.

Ce Haut Conseil doit être une instance d'accompagnement pour les expérimentations territoriales, de diffusion des bonnes pratiques, et d'évaluation.

La production de documents de référence sert effectivement : en 2016 vous aviez présenté votre Charte de l'EAC, la Charte que vous, membres du HCEAC aviez concocté et qui est devenue aujourd'hui notre principal outil. Un socle de référence et de conviction commun pour la construction d'une politique artistique et culturelle ambitieuse.

L'une de vos priorités dans les mois à venir est le développement des conventions régionales que j'évoquais.

La région PACA est déjà engagée. Il faut continuer.

Ce sont des outils formidables, très concrets. Il ne s'agit pas de déclarations d'intention : elles recensent les structures éducatives, les structures culturelles, les bassins de population et la façon de croiser ces acteurs pour qu'enfin toutes les familles puissent voir l'éducation artistique devenir une réalité.

L'objectif est de généraliser ces conventions d'ici la fin de l'année et je veux saluer le travail d'accompagnement mené par Emmanuel Ethis.

Au ministère, nous travaillons à la même démarche à l'échelle des villes.

Elles sont plusieurs à s'être engagées d'elles-mêmes dans une démarche de généralisation, mobilisant tant leurs établissements scolaires que les acteurs culturels de leur territoire.

Je veux saluer particulièrement David Lisnard qui a mis cela en œuvre à Cannes, qui en tient une comptabilité réelle... et ça marche.

J'ai donc décidé d'accompagner d'autres villes qui souhaitaient s'engager dans cette démarche, à commencer par Château Thierry et Château-Arnoult. Nous allons aider ces villes à devenir des laboratoires de généralisation de l'EAC avec le concours du MEN et plus généralement du HCEAC, à montrer que c'est possible.

Nous avons décidé avec Emmanuel de deux évolutions importantes pour votre Haut Conseil, pour accompagner ces élans :

La création de deux nouveaux collèges, d'abord :

un collège des territoires 100% EAC, avec ceux que je viens de citer qui, par leur exemple, peuvent en entraîner d'autres ;

et un collège « Jeunes » pour que des lycéens et des étudiants puissent contribuer vos réflexions. C'est une initiative importante ;

Pour mon ministère, les mois à venir seront charnières.

La rentrée scolaire doit être un moment fort de rentrée artistique et culturelle.

Je ferai de nouvelles annonces à ce moment-là. Je vais continuer à porter des mesures pour le développement de la pratique artistique à l'école et hors école.

Nous sommes par ailleurs en train de développer un outil important, qui sera un projet du prochain semestre : une plateforme de mise en relation entre les acteurs éducatifs et les acteurs culturels, pour faciliter la mise en œuvre de projets d'EAC. Elle pourra également présenter les formations. Le numérique doit susciter des rencontres : il n'est pas l'alpha et l'oméga mais peut devenir un outil puissant de démocratie lorsqu'il donne la possibilité aux acteurs de monter des projets en facilitant leurs rencontres.

Elle devra pouvoir être mise en avant dans le nouveau site du HCEAC afin d'inciter tous les professeurs et acteurs culturels à s'en saisir.

Voilà pour nos travaux. Je vais vous laisser la parole sans plus attendre pour réagir.

Je veux terminer simplement par un mot sur les droits culturels : le sujet qui vous intéresse aujourd'hui.

C'est un principe, une approche à laquelle j'adhère pleinement.

Tout d'abord, je suis favorable à l'évolution que vous proposez pour la Charte : l'EAC doit être un droit pour tous.

Je voudrais partager avec vous pour ouvrir cet échange :

« Du songe universel notre pensée est faite ». Hugo l'universaliste nous rappelle combien chaque homme porte en lui un fragment d'humanité. Chaque homme est culture. C'est de là qu'il faut partir.

Je salue le fait que cette séance soit ouverte au public, par ailleurs, pour enrichir la réflexion, et être en cohérence avec cette notion de droits culturels qui met au cœur du modèle la question de la participation à la vie culturelle : permettre non seulement à chacun d'être spectateur, mais aussi acteur.

C'est toute l'ambition que nous partageons et je suis heureuse que nous soyons ensemble pour la porter.

Je vous laisse la parole sans plus attendre.

Contact

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr
@MinistereCC